

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ALES 456 CHEMIN DE LA TOURTUGUE 30100 ALES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 6 000 €.

ASTIER Julien, QUEVRIN Patrick, SANTIAGO José, gérants de la société ISOTRIO, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe PIST OASIS 131 IMPASSE DES PALMIERS 30100 ALES, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	ASTIER Julien, 2 rue des Sourbans 30540 MILHAUD
Nombre de parts	200
Montant versé	2 000 €
2e associé	QUEVRIN Patrick, 319C Avenue Jean Moulin 30380 SAINT
Nombre de parts	200
Montant versé	2 000 €
3e associé	SANTIAGO José, 114 Impasse des Lilas, 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES
Nombre de parts	200
Montant versé	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

CIC Lyonnaise de Banque
Alexandre BOELS
Chargé d'affaires professionnels
456 Chemin de la Tourtugue
30100 Ales
Tél. 04 66 66 40 17

JST06